

العنوان:	La Ferme du Domaine de Thirrus à Medjez el Bab: Etat de Conservation et Perspectives de Mise en Valeur d'un Patrimoine Colonial
المصدر:	مجلة روافد
الناشر:	جامعة منوبة - المعهد العالي لتاريخ تونس المعاصر
المؤلف الرئيسي:	Taieb, Ali
المجلد/العدد:	ع21
محكمة:	نعم
التاريخ الميلادي:	2016
الصفحات:	33 - 55
رقم MD:	894870
نوع المحتوى:	بحوث ومقالات
اللغة:	French
قواعد المعلومات:	HumanIndex
مواضيع:	ضيعة هنشير، تونس، الاستعمار الفرنسي، التراث الاستعماري، الضيعات الاستعمارية
رابط:	<a href="http://search.mandumah.com/Record/894870">http://search.mandumah.com/Record/894870</a>

## La ferme du domaine de *Thirrus* à Medjez el Bab: état de conservation et perspectives de mise en valeur d'un patrimoine colonial

Ali TAIEB

Institut Supérieur d'Histoire  
de la Tunisie Contemporaine

ضيعة هنشير «تيريس» بجهة مجاز الباب : التراث الاستعماري وآفاق استغلاله

### ملخص

تعتبر ضيعة «تيريس» (*Thirrus*) أو قصر الطير من أقدم الضيعات الاستعمارية التي أنشأها المعمرون الخواص بالبلاد التونسية وبجهة مجاز الباب تحديدا. وبحكم تعدد الأنشطة الفلاحية التي كان يتعاطاها مهندس الآلات الفلاحية «طوماس بيلتر» فقد أحدث هذا الأخير ومن جاء بعده (معمرين فلاحيين وشركات) بها العديد من البناءات. فإلى جانب مقر الإقامة الفخم والمتكون من طابق أرضي وطابقين علويين نجد العديد من الغرف والمستودعات والمخازن والورش كما أنشأ متجرا لبيع المواد الغذائية وغيرها من المواد الاستهلاكية. ومن المحلات التي لا تزال قائمة وفي حالة جيدة، قبو إنتاج الخمر.

ويعدّ هذا المعلم من أول الوحدات المعمارية الاستعمارية لإنتاج الخمر. وقد بُني سنة 1892 على الطراز المعماري المحلي الذي يتميز ببساطة أشكاله ومواد بنائه وألوانه إلى جانب استغلال المعطى الطبوغرافي والمناخي للمنطقة. وتحتوي الضيعة أيضا على مساكن ثانوية للخدم والعمال التي لا يزال عدد منها قائما، وانهار جزء منها تماما، في حين ظلت أجزاء تعاني من الإهمال والتشويه بسبب التدخلات غير المدروسة.

تتناول هذه الدراسة وصفا دقيقا لمكونات هذا المعلم الذي يمثل مخزونا تاريخيا وأثريا يجب إدراجه ضمن التراث الوطني واعتماده في ذات الوقت، كمصدر لدراسة الفترة المعاصرة.

### الكلمات المفتاح

ضيعة استعمارية، قصر الطير، مجاز الباب، تراث، فلاح، خمر.

## **Farm of the *Thirrus* Domain Lands in Medjez el Bab: The conservation status and development prospects of colonial heritage**

### **Abstract**

*Thirrus* or « Ksar Tyr » is one of the oldest colonial farms established by private settlers in Tunisia, in Medjez *el*-Bab region. The agro-machinery engineer, Thomas Pilter, who had good mastery in various farming activities, was the first owner of the farm. He and the subsequent owners – either individual settlers or colonial companies – started the farmstead and built several constructions. In addition to a luxurious three-floor farmhouse, the farm hosts a number of warehouses, food stores and workshops, as well as a grocery shop. The farm's wine cellar is well preserved; it is one of the earliest wine production cellars built in the colonial period in Tunisia, and it dates back to 1894. It was built after a vernacular style of architecture, characterized by its simple forms, masonry details and colors. The structure also benefited from the environmental and topographic features typical of the region, and that provided adequate conditions for vinegrowing. A few monuments survived intact, most of them were destroyed or in very poor condition, and others are in a state of dilapidation due to the successive unfortunate architectural interventions meant to maintain them in use. This farmstead represents a valuable historic heritage, and they should be listed in the National Heritage List.

### **Keywords**

Colonial estate, Ksar-Tyr, Medjez el Bab, Patrimony, Farming, Wines.

Parmi les legs qui préservent notre mémoire, beaucoup sont endommagés, d'autres sont détruits. Parmi ceux qui devraient être classés et /ou introduits dans la liste des monuments historiques, il y a des édifices qui peuvent être créateurs de richesse et jouer un rôle de plus en plus dans les enjeux de développement durable, d'employabilité et de gestion territoriale. La ferme de *Thirrus* (actuel Ksar Tyr) est un de ceux là.

La ferme de *Thirrus* témoigne de ce que fut la colonisation agricole privée au début de l'époque coloniale dans la région de Medjez-el-Bab. Ce domaine a connu depuis l'installation des colons européens une évolution progressive au niveau des activités agricoles : Thomas Pilter en particulier y a édifié des constructions destinées à divers objectifs. Le recours à un nouveau dispositif était encore rare dans les campagnes tunisiennes au début de la colonisation française en Tunisie depuis 1881. La ferme de *Thirrus* constitue un excellent témoignage architectural de la colonisation agricole

de la première heure, qui revêt aussi une valeur patrimoniale montrant des réalités économiques et sociales rurales de la Tunisie contemporaine.

L'existence de cette ferme est liée à l'histoire de l'implantation définitive des colons dans la région de Medjez el Bab ; elle marque également l'entrée de nouveaux modes de production, de gestion de l'espace agricole, et l'apport d'infrastructures agricoles, notamment les bâtiments et les édifices, création originale dans les campagnes tunisiennes.

Quelles sont les caractéristiques historiques et patrimoniales des différentes unités de cette ferme et leurs spécificités dans le paysage agraire de la région au début de la colonisation ? De quels activités et services témoignent les édifices en matières économique, sociale et architecturale ? Quel est l'état de conservation du patrimoine rural et les possibilités de mise en valeur ?

Pour appréhender et répondre à ces questions, nous avons effectué des enquêtes sur les lieux du site, tout en revenant à celles qui ont été faites par les responsables de l'administration coloniale installés dans la région ou les ingénieurs qui ont assuré le suivi de construction du cellier en 1894. La consultation des ouvrages d'architecture, pour la mise au point des relevés nous a été d'un grand secours. Nous avons élaboré tout au long de nos investigations un corpus iconographique dont nous avons extrait les illustrations de ce travail.

## **La genèse de la ferme de *Thirrus*, témoin des mutations des campagnes tunisiennes**

### **Aperçu historique**

Ksar-Tyr se situe à 60 kilomètres environ à l'ouest de Tunis et à 20 kilomètres à l'est de Medjez-el-Bab. Le nom ancien, vraisemblablement romain est légèrement altéré : *Thirrus*. Il s'agit d'un domaine (*henchir*) privé d'une superficie de 3,600 hectares. Au XIX<sup>e</sup> siècle, ce domaine devient une propriété (*melk*) de la famille Toumi, fabricants de chéchia de la ville de Tunis. En 1885, il est acheté par un suisse, Blanc Célestin puis vendu à Thomas Pilter, mort en 1892. Ce dernier y édifie, au sein d'un vaste enclos entouré d'une enceinte rectangulaire, une ferme comportant diverses constructions destinées à l'habitation du propriétaire, des contremaîtres et des métayers, on y trouve également des bâtiments de service et un cellier destiné à la fabrication du vin.

### **L'évolution des rapports de production**

Avant la colonisation, cette propriété était entièrement boisée et improductive. L'exploitation se faisait par location aux fractions tribales, notamment celles de la tribu Riah pour le pâturage des troupeaux, tirant des revenus du système de pacage (*l'achaba*). Cependant, la propriété foncière rapportait peu d'argent. Les exploitants n'avaient ni l'envie, ni les moyens de la mise en valeur. Ainsi, à la veille du protectorat, le domaine de Ksar Tyr n'était occupé que par 150 individus seulement.

Avec l'arrivée de T. Pilter, le domaine connaît des changements radicaux qui augurent des rapports de production de type capitaliste basés sur l'importance du capital, mais aussi sur l'utilisation des nouveaux moyens de production : la machine et l'énergie mécanique. Pilter dépense des sommes considérables pour la mise en valeur du domaine, plante 150 ha de vignes, fait de vastes plantations d'oliviers et d'arbres fruitiers et y édifie d'importantes constructions.

Les travaux agricoles sont assurés par des ouvriers permanents et saisonniers, dont 50 coupeurs pour faire la vendange, payés en numéraire. La conséquence a été la régression du nombre de *khammes* (métayers) au profit des ouvriers agricoles employés dans la ferme de Ksar Tyr.

Le projet de Pilter à Medjez el Bab témoigne de l'implantation solide de la colonisation agricole privée dans cette région. La modernisation du secteur agricole et la modification du paysage rural était le souci des exploitants, alors qu'ailleurs, dans la Régence, les capitalistes européens avaient essentiellement un souci de spéculation plutôt que de mise en valeur.

### **La renaissance d'un terroir ancien**

Depuis les époques carthaginoise et romaine, la viticulture a connu une expansion dans plusieurs régions au nord de la Tunisie (Tunis, Cap Bon, Bizerte, Nord Ouest). Cette activité a beaucoup régressé avec l'établissement de l'Islam au VII<sup>e</sup> siècle après J.-C., interdisant la vinification et le vin, éloigné de la table des sociétés nord-africaines islamisées. Les raisins se vendaient, toutefois, sur les marchés pour la consommation de table.

À la veille du protectorat, les cépages étaient exclusivement tunisiens dominés par diverses variétés telles que : Baldi, Meski, Bidh-el-

Hamem, Souaba-el-Aljia, Turki, Khlout, El-Festki –El-Khali, Sbah-Jouar, etc. Les deux premiers sont les plus répandus. À cette époque les Tunisiens possédaient uniquement entre 1600 et 1700 hectares. Avec le protectorat le vignoble reprend de l'importance.

Dans ce domaine, les colons se sont installés en Tunisie pour fructifier leurs capitaux et réaliser des profits, ne trouvant pas mieux que le secteur viticole indemne du phylloxéra- qui ravageait à l'époque les vignobles européens. La production était alors destinée essentiellement à l'exportation, en l'occurrence vers la France.

La cave de Ksar Tyr était l'une des premières installations modernes en Tunisie pour la fabrication du vin rouge (avec celle du domaine Marquey à Mornag en 1890), l'un des types le plus apprécié en Afrique du Nord. Les difficultés de vinification deviennent de plus en plus maîtrisées avec le contrôle de la température des cuves qui ne devait pas dépasser les 35°. Le système de ventilation mécanique appliqué au cellier de Ksar Tyr, garantit ce procédé technique.

Cette installation inaugure l'ère de l'industrie vinicole moderne en Tunisie qui devient une ressource principale pour la colonisation, notamment pour les vins destinés à l'exportation vers le marché français. Le vin fut durant une longue période le plus lucratif des activités agricoles européennes en Tunisie. Jusqu'aux années 1930, il rapportait aux colons plus que les céréales et l'olivier. Il occupe le deuxième rang après les phosphates. Avant 1928, date de la promulgation du décret du 30 mars sur le contingentement des exportations des vins tunisiens, ceux-ci étaient totalement exportés en franchise sous le régime de la loi du 19 juillet 1890, pour être vendus sur le marché français.

## **Description du site et les différentes composantes de la ferme de *Thirrus***

### **Description du site**

#### **Emplacement et disposition générale**

La ferme de *Thirrus* est placée au centre du domaine, son emplacement obéit à quelques commodités et contraintes telles la proximité de la route Tunis-Le Kef (GP5), la volonté de surveiller la région et le désir de bénéficier d'un environnement sain en s'abritant surtout des vents et notamment du siroco.

Vue de l'extérieur, la ferme prend un aspect fortifié qui se caractérise par des murs percés d'un tout petit nombre d'ouvertures et surmontés d'une succession de créneaux.

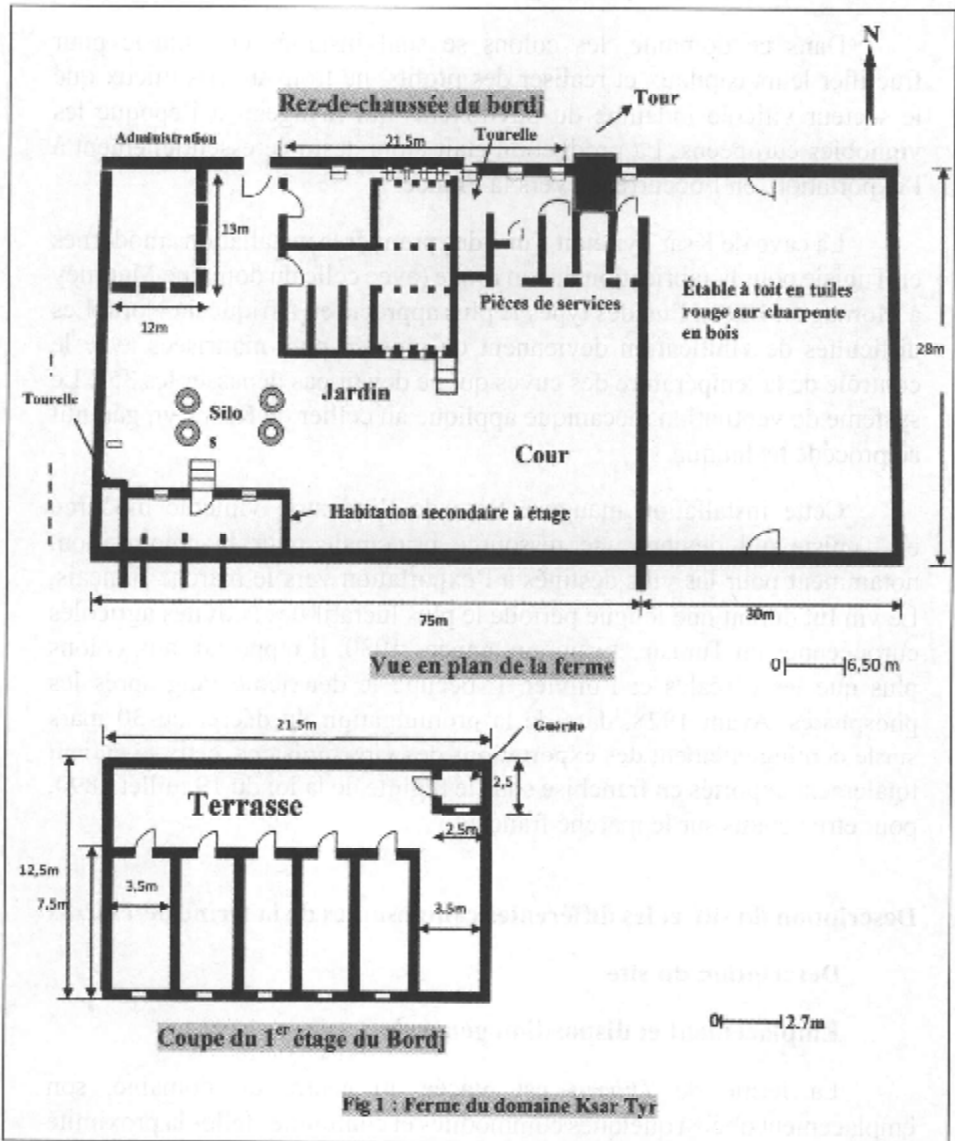


Fig. 1 : Ferme du domaine Ksar Tyr.



Fig. 2 : Le Bordj au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>(1)</sup>

### **Orientation et mesures de sécurité**

#### **- Orientation**

Tenant compte de la température intérieure des bâtiments, de l'ensoleillement et des vents dominants et notamment pluvieux<sup>(2)</sup>, l'orientation préférée de la majorité des ouvertures est l'Est. Ainsi les rayons du soleil, surtout au lever du jour, peuvent pénétrer facilement dans la bâtisse. Cette partie explique le fait que la façade s'est trouvée dotée du plus grand nombre de baies<sup>(3)</sup> alors que les murs exposés ouest situés derrière le bâtiment sont aveugles et ne jouissent dans les meilleurs des cas que de quelques fenêtres de dimensions extrêmement réduites.

#### **- L'enceinte**

Pour des raisons de sécurité, une haute clôture est dressée autour de tous les bâtiments de la ferme. Ainsi la villa du maître, les logements des contremaîtres, ceux des ouvriers, ainsi que les étables, les magasins, et le matériel agricole sont protégés et se trouvent à l'intérieur d'une vaste

1) [www.google](http://www.google.com), Ksar Tyr, cartes postales anciennes.com(13/3/2013).

2) *Ibidem.*, p. 13.

3) BRUNHES J., *La géographie humaine*, Paris, PUF, 1947, p. 66.



enceinte barlongue formée d'un mur assez haut. Seules les réserves de fourrages et de pailles sont laissées à l'extérieur, car trop encombrantes et surtout dangereuses en cas d'incendie<sup>(4)</sup>. L'enceinte (75 mètres de long sur 28 mètres de large) est protégée d'un mur à créneaux, percée de meurtrières et dotée d'un poste de surveillance ayant la forme d'un minaret<sup>(5)</sup>. Le souci sécuritaire se manifeste également à travers l'adoption d'une tour avancée dans la courtine nord et d'une tourelle intégrée dans la construction du côté sud.

### - La tour nord

La tour en saillie que l'on peut percevoir au niveau de la courtine nord est un des rares vestiges de l'ancien domaine romano-byzantin de *Thirrus*. Les soubassements construits en gros appareils témoignent de cette ancienneté et confirment la fonction défensive de la bâtisse initiale. Celle-ci a subi à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle une modification substantielle, reconstruite en 1892 par Thomas Pilter. Le nouveau donjon fait 4,7 m de longueur sur 3.7 m de largeur sur une hauteur de 12 m.

Sur ce lieu, Charles Tissot a retrouvé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle deux inscriptions latines dont l'une a été exhumée à l'intérieur du Bordj, elle mentionne la *Colonia Vallis*. On peut en tirer que *Thirrus* était du temps des romains un faubourg dépendant de la *Colonia Vallis*. Le site est d'ailleurs traversé par une ancienne voie romaine. C'est probablement celle mentionnée par l'itinéraire d'Antonin, et qui fait passer la route de Carthage à Theveste (Tébessa) par Vallis (Sidi-Medien, 5 kilomètres



Fig. 3 : La tour nord avec ses deux niveaux séparés par une moulure en boudin.

4) *Ibidem.*, p. 14.

5) Cette guérite était surmontée d'une girouette (plaque légère mobile sur un pivot qui indique l'orientation du vent).

à l'ouest de Ksar-Tyr)<sup>(6)</sup>. Notre tour servait-elle alors de poste de guet sur le dispositif défensif autour de *Vallis* et sur la grande voie Carthage-Theveste ?

## **Les maisons d'habitation et les édifices de service**

### **Le Bordj : habitation principale**

Le Bordj constitue l'aile de l'habitation principale du domaine ; il est accolé à l'enceinte nord et se dresse en contrebas de la tour nord. Cette demeure comporte un rez-de-chaussée et deux étages. Elle est établie sur les vestiges du site romain, que Thomas Pilter, a restauré en lui conservant sa couleur blanche locale et son cachet de fortification arabe.

Ce Bordj hébergeait le personnel. On y gardait aussi les machines et les outils de travail comme les animaux de la ferme. La présence d'une aile réservée aux domestiques (valets et femmes de ménage) au service de la famille du maître rappelle le régime féodal occidental<sup>(7)</sup>.

### **Le rez-de-chaussée**

On accède à cet espace plus long que large (12.5 m de largeur sur 21.5 m de longueur) par une seule porte de 2.5 m de largeur et de 3 m de hauteur qui donne sur un couloir de 8 m de longueur et 3 m de largeur. Sur le côté sud sont alignées en enfilade trois pièces utilisées pour le stockage des denrées agricoles, et qui servaient parfois à héberger les ouvriers saisonniers<sup>(8)</sup>. Chaque cellule mesure 8 m de longueur sur 3 m de largeur et n'a pas de mur de façade. Ces pièces se trouvent vis-à-vis d'un mur aveugle qui fait partie de l'atelier. Ce dernier ouvre sur l'extérieur sans communication avec le dispositif du rez-de-chaussée. La moitié de l'espace de ce niveau est occupée par une grande salle commune subdivisée en trois

---

6) POINSOT J., «Voyage archéologique en Tunisie (période : 1882-1883)», *Bulletin des Antiquités Africaines*, t. III, 1885. Voir aussi *Tunis-journal*, 6<sup>e</sup> année, n° 635, 1889. Le contenu de la première inscription est le suivant : *VETTIAE.Q.F. QVINTAE.FLA MINICAE.PERP MUNICIPII.VAL LITANI*. La deuxième inscription, ni relevée, ni déchiffrée commence par ce mot : *FLORENTE* et termine ainsi : *PROCVRATORE REIP. CON. LOCAVIT*. Voir *Ibid.*

7) AMMAR L., *Histoire de l'architecture en Tunisie de l'antiquité à nos jours*, 2005, p. 128.

8) HEINTZ M., JOUBERT O., «L'architecture en Luberon, Habitat et patrimoine rural. Connaître et restaurer», in COHEN P. (direction), *Parc naturel régional du Luberon*, Aix-en-Provence, Edisud, 2002, p. 28.

travées séparées par des piliers construits en maçonnerie et distants de 3 m d'intervalle. Le rez-de-chaussée constitue la structure soulevant les deux étages, toutefois l'extrados de son toit et celui du premier étage forment le sol de ces étages<sup>9)</sup>.

La grande salle du rez-de-chaussée est composée de trois travées ; les deux latérales sont beaucoup plus larges que la travée médiane. Le mur sud donnant sur la grande cour est percé de fenêtres protégées par un fer forgé, alors que le mur nord, donnant sur l'extérieur ne dispose que de meurtrières de petites dimensions. Cet élément destiné généralement à lancer une flèche ou pour l'usage d'une arme à feu légère semble anachronique et relève plutôt d'une volonté de recherche esthétique. Les fenêtres du rez-de-chaussée ont été murées par les nouveaux propriétaires pour des raisons de sécurité, on y avait pratiqué de petites ouvertures analogues aux meurtrières.

### **Le premier étage**

Le plan est légèrement différent de celui du rez-de-chaussée, il comprend 5 chambres en enfilade orientées vers le levant sans doute pour éviter les averses hivernales du nord-ouest. Toutes les chambres ont les mêmes dimensions (7.5 m sur 3 m), à l'exception de la chambre extrême gauche qui est sensiblement plus large (3.5 m). Les 5 chambres sont séparées par des murs diaphragme et sont communicantes par des portes dont l'emplacement change d'une cellule à l'autre, ce dispositif laisse apparaître une volonté manifeste d'éviter l'axialité. Un choix étonnant et à la limite inexplicable ! La cinquième chambre placée à droite possède une troisième porte qui donne sur l'escalier menant au rez-de-chaussée et au jardin du Bordj.

### **La terrasse**

Toutes les entrées des pièces du premier étage s'ouvrent sur une longue et large terrasse en angle droit qui s'étend sur les faces Nord et Est sur une longueur de 21.5 m et une largeur de 3.5m. Dans l'angle nord-est est aménagée une petite guérite de plan carrée mesurant de 2.5 m de côté, dotée d'une meurtrière donnant sur le sud à partir de laquelle tout l'extérieur est surveillé.

---

9) L'édification des étages est obtenue par un mélange maigre de moellons de petits formats liés de la chaux étalé sur l'extrados de la toiture, ensuite un béton ou en carrelage est posé sur l'ensemble. Voir COIGNET J. et COIGNET L., *La maison ancienne : construction, diagnostic, intervention*, Paris, Eyrolles, 2008, p. 54.

### Édifices de services

#### Logement du personnel

Ce type de logement se situe à l'angle sud-ouest de l'enceinte et se compose de deux niveaux : un rez-de-chaussée et un étage de 21 m de longueur et de 4.5 m de largeur. Le premier se compose d'une épicerie et d'un magasin, alors que l'étage comprend deux chambres, un vestibule au centre, une cuisine et une salle d'eau. Une tourelle est aménagée dans cet angle pour contrôler le domaine dans sa partie ouest et nord. Celle-ci est de 8 m de longueur, 3 m de largeur et 3.5 m de hauteur.

L'accès se faisait par un escalier édifié contre le mur de la façade, il surmonte le premier étage et donne devant la porte du vestibule. Un pigeonnier est maçonné dans la façade sous forme de petites ouvertures triangulaires.

#### Les maisons de garde

Généralement, elles sont des masures de deux chambres et une cuisine, habitées par les gardiens du domaine et les agents de sécurité.



Fig. 4 : Une masure<sup>(10)</sup>

**Le bâtiment de l'administration** : est une construction qui a disparu. Seule une ancienne photo nous donne un témoignage de son existence et précise son emplacement qui était dans l'angle nord-ouest de l'enceinte, elle était de 13 m de longueur et 12 m de largeur, soit une superficie de 156 m<sup>2</sup> environ (Fig. 2)<sup>(11)</sup>.

10) 1-Vue d'ensemble à gauche -2- Système de dallage en fer en haut -3- Porte de mur de refend en bas.

11) www.google, Ksar Tyr, cartes postales anciennes.com (13/3/2013).

### Les pièces de plain-pied

**Les pièces de remise :** À droite et au dessous de la tour romaine, s'alignent les pièces de plain-pied servant d'écurie ou de remise, pour abriter les animaux de trait et pour servir de dépôt pour les outils et les machines. On avait même utilisé des combles ou de simples abris en appentis<sup>(12)</sup>. Ces pièces sont accolées à l'enceinte, et dotées de trois meurtrières.

Une cour à ciel ouvert précède ces pièces, elle abritait souvent les moutons pendant la nuit. Une porte principale permet l'accès à cet espace. Quelques portes de ces pièces ont été modifiées pour permettre un accès direct sur la voie.

**Les matamores (silos) :** Entre l'administration et le logement du personnel, sont creusés quatre *matamores* (greniers) pour la conservation du blé destiné généralement aux semences et à l'autoconsommation. La technique est répandue en Tunisie chez les paysans pour conserver les céréales. Il s'agit de fosses voutées, creusées dans le sol. Leurs parois sont couvertes d'enduit de chaux qui protège les grains des rongeurs et de l'humidité, elles sont généralement regroupées<sup>(13)</sup>. Emmagasinant de grandes quantités de grains, ils sont placés dans la cour de l'habitation secondaire juste devant l'épicerie et le magasin et ce, afin qu'ils soient contrôlés par le maître et le personnel de la ferme. Le blé ou l'orge est bûté hors des bâtiments, sur les aires destinées à ce travail<sup>(14)</sup>.



Fig. 5 : Silo à grains creusé dans le sol.

**L'étable :** Après la vente du domaine à la société « Colonisation française », une nouvelle construction est érigée en dehors de l'enceinte du Bordj, sur 30 m de longueur et 28 m de largeur, soit une superficie de 840 m<sup>2</sup>.

**La grange :** La construction longue de 25.5 m, large de 3 m et haute de 5.5 m est couverte de voûte de berceau de 6.20 m de diamètre.

12) F.V.D., « Choix d'un domaine », *Revue tunisienne*, n° 4, octobre 1894, p. 471.

13) VALENSI L., *Fellahs tunisiens : l'économie rurale et la vie des campagnes au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, service de reproduction des thèses, Université de Lille III, 1975, p. 291.

14) DAUZAT A., *Le village et le paysan de France*, Paris, Gallimard, 1949, p. 37.

Le bâtiment est doté de deux portes, une vis-à-vis de l'autre. Les deux murs latéraux sont enterrés jusqu'à 1 m environ de la naissance de voûte, appuyés par trois contreforts de chaque côtés, de 2 m de hauteur et 0.5 m de largeur construits en pierres taillées liées au mortier de chaux. La grange est réservée souvent au stockage des gerbes, du foin et de la paille, pour les protéger des incendies.

### Le cellier

#### Emplacement

Il a été construit en 1892 par l'entrepreneur italien Giacomo Mocata. Adossé au versant nord d'une colline (coteau), son axe est dirigé du nord au sud. De ce côté (le sud), le bâtiment est enterré presque en totalité. Ses faces est et ouest sont abritées par le talus naturel, à même hauteur. Seule la face nord, qui est la façade principale du cellier, est complètement découverte.

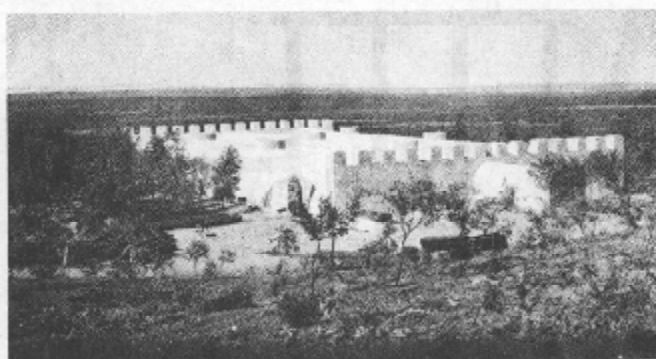


Fig. 6 : Cellier (1894)<sup>15)</sup>



Fig. 7 : La rampe d'accès (vue de derrière).

15) FERROUILLAT P., CHARVET, *Le Cellier du domaine de Ksar-Tyr*, op. cit., p. 1 et 3.



Fig. 8 : La façade

Cet emplacement offre au bâtiment une protection totale contre les rayons du soleil venant des quatre directions, permettant ainsi une protection efficace contre les parasites, les bactéries et les virus (d'origine animale ou végétale) qui peuvent atteindre les raisins<sup>16)</sup>.

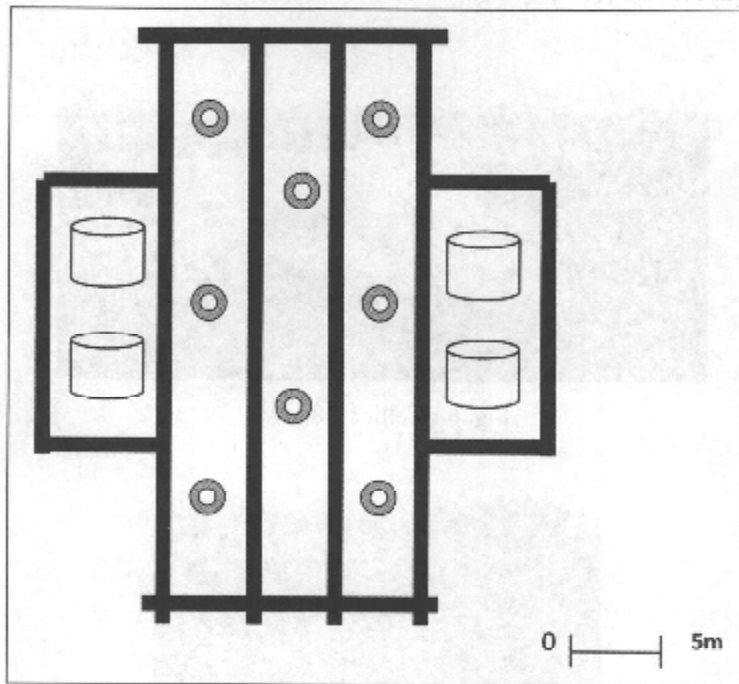


Fig. 9 : Vue en plan du cellier

16) PALLADIUS, *Opus agriculturae*. MARTIN R., Paris, éd. les Belles Lettres, 1975, (I, 18), mentionné par BRUN J.-P., *Le vin et l'huile dans la Méditerranée antique*. Paris, éd. Errance, 2003, p. 65.

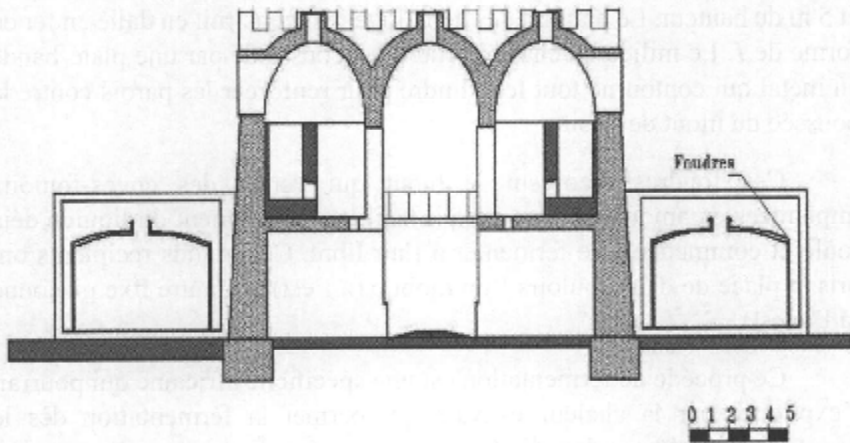


Fig. 10 : Coupe du cellier

### Les foudres et les cuves-fouloirs en béton

Avec l'extension de la viticulture et le développement des moyens de production notamment par l'introduction de la machine, le cellier de Ksar-Tyr a connu de nouvelles installations pour répondre aux besoins croissants du marché. L'augmentation des quantités de vin a poussé les propriétaires de la ferme à construire des foudres sous forme de réservoirs géants maçonnés en moellons bétonnés. Ces foudres ont été placés sur les deux talus de la colline où se trouvaient les murs latéraux du cellier.

Il s'agit de deux ailes se trouvant de part et d'autre du cellier comprenant chacune deux foudres abrités dans des loges.



Fig. 11 : Foudres dans une loge



Chaque foudre a 6.8 m de diamètre et 3.5 m de hauteur. Les deux bâtiments où sont logées les foudres ont 20 m de longueur, 8.8 m de largeur et 5 m de hauteur. Le plafond des deux loges est construit en dalle en fer en forme de *I*. Le milieu de chaque foudre est consolidé par une plate-bande en métal qui contourne tout le cylindre pour renforcer les parois contre la poussée du moût de raisin.

Ces foudres reçoivent le moût qui venait des cuves-fouloirs implantées en amont, par gravité qui facilite l'écoulement du liquide déjà foulé et commence à se fermenter à l'air libre. Ces grands récipients ont pris la place de deux fouloirs l'un mobile (à l'est) et l'autre fixe maçonné (à l'ouest).

Ce procédé de fermentation est une spécificité africaine qui pourrait s'expliquer par la chaleur estivale qui permet la fermentation dès le commencement du foulage<sup>(17)</sup>.

Les cuves sont au nombre de 8 et s'étendent sur une longueur de 31m. Chaque cuve a 4.5 m de longueur, 3 m de largeur et 4.5 m de hauteur (profondeur).



Fig. 12 : Les cuves

17) BRUN J.-P., *Le vin et l'huile...*, op. cit., p. 63.

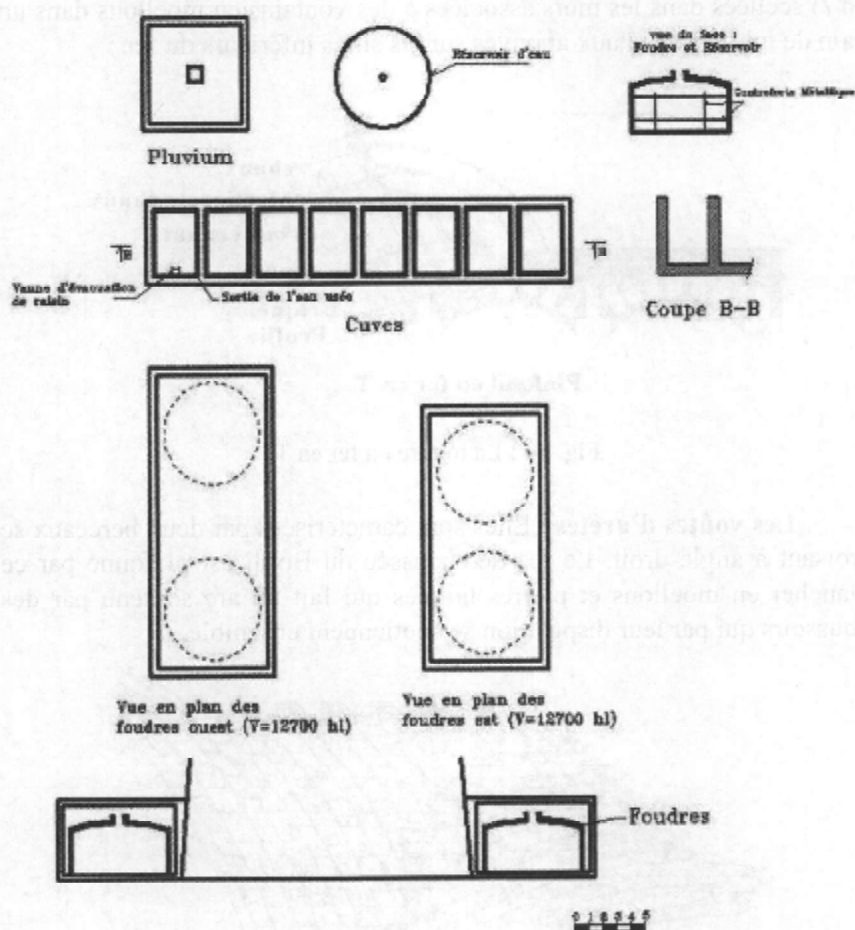


Fig. 13 : Les foudres au premier plan au contrebas des cuves.

**Des formes architecturales basées sur des matériaux locaux et une décoration simple à caractère rural**

**Les toits**

**Les toitures en fer en forme de T :** Ce métal contribue à l'édification des toitures plates à solives métalliques d'une portée de 5 à 6 m et d'un espacement de 0.75 à 1. 80. Nous le trouvons seulement dans les toitures des chambres du premier étage. Ce sont des poutres en fer en *T* (dite aussi

en I) scellées dans les murs associées à des voutains en moellons dans un bain de mortier de chaux appuyés sur les silles inférieurs du fer.

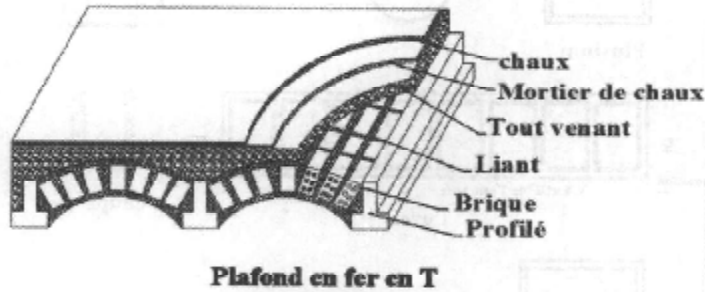


Fig. 14 : La toiture en fer en T.

**Les voûtes d'arêtes** : Elles sont caractérisées par deux berceaux se croisant à angle droit. Le rez-de-chaussée du Bordj est plafonné par ce plancher en moellons et pierres taillées qui fait un arc soutenu par des voussoirs qui par leur disposition se soutiennent ensemble.

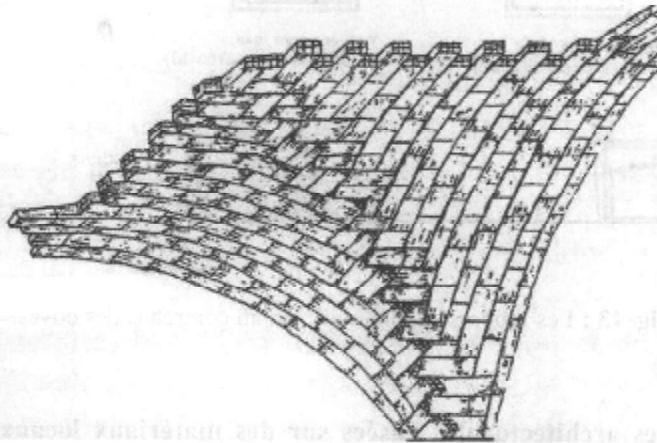


Fig. 15 : Système d'appareillage des voûtes d'arêtes traditionnelles.

#### Les voûtes en berceau traditionnelles

Ce type d'architecture se retrouve dans le toit du cellier. Ce monument est formé de trois travées voûtées, de 34.05 m de longueur, la largeur totale est de 17 m. La hauteur de chaque travée est à la clef de 11.95 m, la largeur des travées latérales est de 5.91 m, alors que la travée centrale n'a que 4.75 m.

Les murs enterrés ont une grande épaisseur de 2.5 m à la base (pour résister à la poussée des terres). À la naissance des voûtes, ils n'ont qu'un 1.20 m, et 0.60 à la clef. Le mur nord n'a que 0.85 m. Les retombées de voûtes se font sur deux étages d'arceaux qui font les arcs de la voûte (Fig. 21).

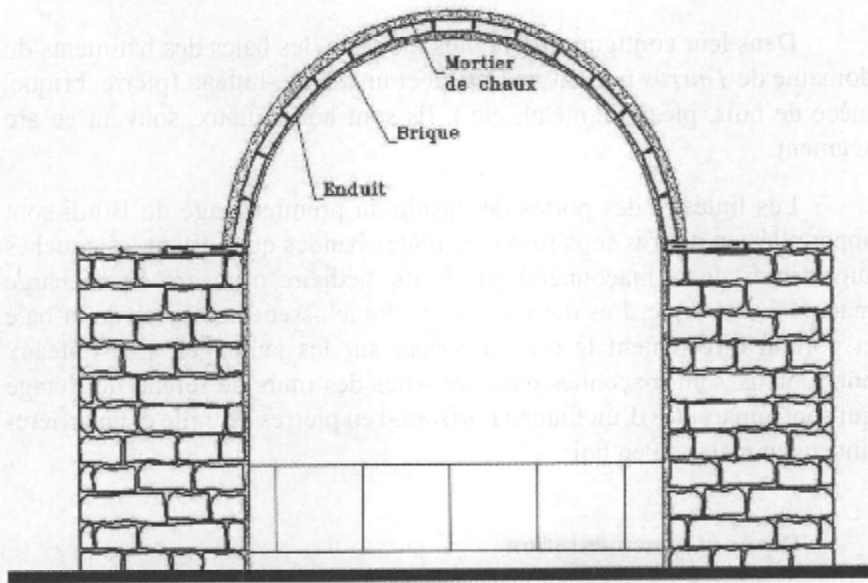


Fig. 16 : Plafond de voûte en berceau en brique.

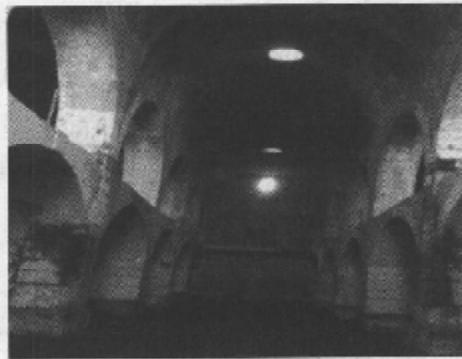


Fig. 17 : La travée centrale.

La communication entre les travées se fait par une passerelle en béton. Des ouvertures de 0.80 de diamètre au nombre de trois par travée, sont scellées dans les voutes uniquement pour l'éclairage. Pour interdire l'accès, on abaisse une grille attachée à des contre-poids, actionnée comme les herses des anciens ponts-levis.

### **Les linteaux**

Dans leur configuration la plus modeste, les baies des bâtiments du domaine de *Thirrus* portent un linteau et un arrière-linteau (pierre, brique, pièce de bois, pièce de métal, etc.). Ils sont horizontaux, souvent en arc segment.

Les linteaux des portes de façade du premier étage du Bordj sont appareillés en pierres sous forme de plates-bandes qui portent les couches supérieures de la maçonnerie par l'intermédiaire d'un arc de décharge maçonné en brique. Les deux ouvrages franchissent la largeur de la baie et portent directement le mur supérieur sur les jambages. Les linteaux horizontaux sont maçonnés dans les baies des murs de refend de l'étage qui sont appareillés d'un linteau horizontal en pierres de taille et un arrière-linteau en métal ou en bois.

### **Décor et ornementation**

#### **Décor d'un monument rural**

Dans cette ferme, il n'y a pas de décor extérieur, ce qui donne à la construction l'allure d'un édifice rural. La décoration se voit à l'intérieur des chambres du premier étage, il s'agit d'une peinture de couleur verte. Le sol est couvert de carrelages noirs et blancs, les murs côtiers sont bandés en bas de plinthes de faïences de couleur bleue, verte et orange, surmontés d'une deuxième bande de couleur blanche. Les deux bandes sont de différentes dimensions, le reste de la surface est peint de couleur verte. Ceci est le seul décor perceptible qui semble avoir été réservé aux hôtes de marque.

#### **Jambages et encadrements des baies**

D'une façon générale, les portes et les fenêtres des différentes unités de la ferme sont ordinaires et modestes construites comme de simples coupures de la maçonnerie. L'encadrement des baies concerne essentiellement les portes des chambres du premier étage du Bordj. Les

jambages (pierres plus larges que les pierres de la maçonnerie ordinaire) du mur sont appareillés en pierres monolithes harpées avec la maçonnerie. Ils sont solidaires du parement extérieur du mur. Le tableau intérieur n'est qu'une continuation de la maçonnerie (ébrasée) couverte de l'enduit. À l'extérieur les jambages sont saillants (de 2 à 3 cm), ils dessinent une forme architecturale différente de la façade. Les jambages sont souvent conçus pour servir d'arrêt à l'enduit de la maçonnerie courante, mais aussi pour rejeter les eaux de pluies au-delà du mur de la façade.

Dans la devanture du cellier sont percées quelques baies, une grande porte d'entrée, de 3.05 m de largeur, dans l'axe de la travée centrale, et de cinq fenêtres éclairant l'intérieur du bâtiment.

## **État de conservation et mise en valeur**

### **Des monuments gravement mutilés**

La conservation de l'ensemble des unités qui constituent cette ferme est menacée de détérioration et de dégradation. Lors de la Seconde Guerre mondiale, les blindés des Alliés ont bombardé le camp occupé alors par les forces de l'Axe installées à Ksar-Tyr. La ferme de T. Pilter était l'un des points stratégiques car elle permet d'avoir une vision assez étendue sur Medjez -el-Bab, là où se sont installés les Américains et les Anglais. Son champ de vision pouvait atteindre jusqu'à la Mornaguia et l'arrière-pays de la ville de Tunis, alors sous domination allemande<sup>(18)</sup>. Au cours de notre prospection, nous avons pu remarquer combien le Bordj et ses annexes ont été endommagés. Plusieurs bâtiments sont en ruine totale voire totalement disparus c'est le cas du local de l'administration, du toit de l'étable, du deuxième étage du *ksar* et des chambres du premier étage sévèrement touchées.

Les bâtiments n'ont pas été restaurés depuis la Deuxième Guerre mondiale. Aucune nouvelle construction n'a vu le jour. La seule intervention, peut être, fut la démolition de toutes les constructions endommagées par les obus de la guerre. De ce fait, le Bordj ne dispose plus que du rez-de-chaussée de l'habitation principale. L'enceinte, la terrasse, la tourelle, la guérite et l'étable sont gravement mutilés ; les vestiges des chambres du premier étage, les pièces de plain-pied sont complètement disparus. Seuls l'habitat secondaire, la tour et la grange ont échappé au désastre et se trouvent encore en bon état.

---

18) D'après un témoignage prononcé par le propriétaire du domaine et mentionné également par des habitants qui ont vécu les événements de la bataille de Medjez-el-Bab en 1942.

### **Protection et mise en valeur**

Comme on a pu le constater, les bâtiments de cette ferme sont d'une éblouissante diversité de volumes, de structures et de détails architecturaux. Ces vestiges abandonnés nous éclairent sur les réalités économiques, historiques et sociales du passé. Ce pan du patrimoine risque, par des interventions non contrôlées par les propriétaires, de subir des dénaturations irréversibles. Ces bâtiments doivent être respectés pour ne pas perdre leurs sens.

Le Code du Patrimoine-loi 94-35 du 24 février 1994 élargit le champ patrimonial aux vestiges de l'époque coloniale. L'article premier de ce code considère comme « patrimoine archéologique, historique ou traditionnel, tout vestige légué par les civilisations et les générations antérieures découvert ou recherché, en terre ou en mer, qu'il soit, immeuble, document ou manuscrit ou autres en rapport avec les arts, les sciences, les croyances, les traditions, la vie quotidienne, les événements publics datant des époques préhistoriques ou historiques et dont la valeur nationale ou universelle est approuvée »<sup>(19)</sup>. L'article 4 précise que, sont considérés monuments historiques : « les biens immeubles construits ou non, privés ou relevant du domaine public, dont la protection et la conservation présentent du point de vue de l'histoire, de l'esthétique, de l'art ou de la tradition, une valeur nationale ou universelle »<sup>(20)</sup>.

L'application de ces lois permettra la protection du patrimoine de tous travaux de transformation et de toutes autres interventions sans autorisation qui pourraient mutiler de tels édifices.

### **Stratégie de développement du patrimoine rural au profit du tourisme**

Plusieurs monuments appartenant à l'héritage matériel rural contemporain, doivent être classés ou introduits dans la liste des monuments historiques, pour les mettre en valeur, les préserver et les conserver aux générations futures<sup>(21)</sup>. Il est souhaitable également que le monument reste vivant et qu'il soit intégré à l'activité économique et culturelle, ce qui aidera sans doute à sa préservation.

---

19) Code du Patrimoine-loi 94-35 du 24/2/1994, titre I- dispositions générales.

20) *Ibid.*

21) LESAGE D., « La protection de l'architecture du 19/20 siècle : une ère nouvelle pour le patrimoine », *Archibat*, décembre 2001, p. 103.

La clientèle touristique étrangère est vraisemblablement prête à accepter les conditions locales modestes ; elle est sensible au respect de l'environnement naturel, désireuse aussi de connaître les us et les coutumes de la population locale et plus particulièrement dans ces lieux de mémoire. Cette clientèle acceptera sans doute volontiers un hébergement modeste, rustique et même spartiate, tel un bivouac ou un gîte d'étape. Le recrutement d'acteurs touristiques dans les régions intérieures de notre pays devrait être parmi les enjeux du développement touristique. Vulgariser la connaissance de ce patrimoine en usant des multimédias et des programmes de sensibilisation est une urgence, tout comme il faudrait réaliser des inventaires<sup>(22)</sup>.

La ferme de *Thirrus* constitue un témoignage historique et patrimonial de premier degré de la colonisation agricole et de la modernisation de ce secteur, qui a incité les capitalistes européens à investir leur argent dans ce domaine lucratif et sans concurrence. Le bâti édifié depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, malgré son état de conservation critique, montre les profondes mutations du paysage agraire dans les campagnes tunisiennes notamment dans la région de Medjez el Bab, zone de colonisation par excellence.

---

22) OUAMOU A., « Tiznit et son patrimoine », *Acteurs locaux et patrimoine immatériel : le rôle des villes historiques de la Méditerranée*, Paris, ISPROM-Publisud, 2004, p. 179.